



ÉDITO

Éditeur : UOF(COM France)

Directeur de la publication et rédacteur en chef
Pierre CHANNOY
8 rue Racine
30133 LES ANGLES

Délégué à la rédaction
Lionel DUROCHAT
redaction@ornithologies.fr

Abonnements
Publicité
Daniel HANS
11 rue Heibel
68380 BREITENBACH
sas.odm@uof.asso.fr
Tél : 06 08 53 88 59

Établir votre chèque à l'ordre de
«SAS - Les Oiseaux du Monde»

Conception
Guy DOUMERGUE

Impression Onlineprinters
Neustadt - Allemagne
Numéro de C.P.P.A.P.
0517 G 90004
ISSN 0754-0884
Dépôt légal : à parution

Les Oiseaux du Monde est
une publication de l'UOF gérée
par la SAS Les Oiseaux du Monde
Siret 52755047900010 / TVA intra.
FR31527550479/APE4778C

La revue
Les Oiseaux du Monde
est distribuée uniquement par
abonnement aux conditions
générales suivantes :
Abonnement pour 10 parutions

Abt individuel 48,00 €
Abt DOM et TOM 58,00 €
Abt autres pays 58,00 €
Abt adhérent UOF 40,00 €

Prélèvement trimestriel possible.

Les abonnements peuvent être
contractés à n'importe quel
moment de l'année.

COPYRIGHT : toutes reproductions sont interdites sans autorisation écrite de l'auteur et de la rédaction de la revue. La rédaction ne serait tenue pour responsable des propos tenus par les auteurs dans leurs articles.

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que le comité directeur des « Oiseaux du Monde » m'a confié la mise en page de La Revue. J'ai accepté cette fonction avec quelque peu de crainte mais dès le premier numéro, celui de janvier 2021, les réactions et encouragements que j'ai reçus de mes amis du comité de rédaction ont vite eu raison de mon stress de débutant. La réalisation de la revue est un véritable travail d'équipe, et notre équipe travaille bien, chacun dans son rôle et dans le respect du travail accompli par l'autre. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir que je m'attache chaque mois à ce travail afin de transmettre à nos éleveurs l'envie de lire et d'enrichir leurs connaissances ornithologiques.

Cela étant dit, c'est sur un autre registre que j'ai choisi de m'exprimer dans cet édito.

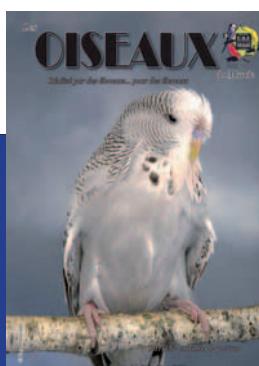
De mon enfance me reviennent des souvenirs que j'évoque aujourd'hui avec une certaine nostalgie. J'habitais alors un petit village d'à peine 500 habitants au nord de Montpellier, où la vie s'était organisée essentiellement autour de l'agriculture et surtout de la viticulture. Un vrai village rural avec une école, une église, un café et des commerces... tout ce qu'il faut pour permettre aux familles de vivre leur vie. On vivait dans une grande maison avec de nombreux animaux : quatre ou cinq chats, des chatons, un chien, une tortue, des poissons rouges et puis des oiseaux. Mon frère ainé, chasseur-

cueilleur, amoureux de la nature, arpentait la campagne et ramenait chez nous des oiseaux pour les soigner, des Pies bavardes, une Corneille noire, un Pinson des arbres boiteux, un Chardonneret élégant avec une aile cassée et même un Grand-duc d'Europe. Suivant les saisons des champignons, des asperges et des fruits des bois remplissaient sa musette. Une fois rétablis, les oiseaux étaient relâchés, sauf le Pinson et le Chardonneret qui finirent leur vie dans une cage qu'on accrochait aux volets de la maison. Il faut dire qu'à cette époque, les années cinquante, dans les villages il n'était pas rare de voir des cages suspendues aux fenêtres des habitations. La pratique était alors légale à cette époque, mais ne doit plus avoir cours aujourd'hui. On n'avait pas encore inventé le mot « écologie » et on ne parlait pas de « bio-diversité » mais les gens respectaient la nature et la terre nourricière.

Mais ça, c'était avant, avant que les citadins viennent expliquer aux paysans comment faire mieux pousser le blé, l'orge, la vigne et les pommiers. Et puis sont arrivés les écologistes, nos amis



Guy Doumergue
Président région 13
de l'UOF (COM France)



Perruche ondulée de posture
Éleveur Franck Bourrière
Babyshow Avignon 2018
© Guy Doumergue

bien-pensants, avec leurs théories pour sauver la planète. Leurs mouvements, au demeurant bien respectables se sont perdus dans une action politique trop peu compatible avec leurs idéaux. Récupérés par les géants de l'agro-alimentaire, des nouvelles technologies et de la finance, leurs différents leaders se servent aujourd'hui du combat écologique pour cacher leur véritable identité, animaliste, végan et antispéciste. Leurs associations reçoivent de colossales subventions pour mener à bien leurs projets de destruction de l'activité agricole et de l'élevage dans la vieille Europe et en France pour ce qui nous intéresse plus particulièrement. Leur but inavoué est la substitution de la viande animale issue de l'élevage par la viande chimique élaborée dans les laboratoires des géants de l'agroalimentaire. Une présentation « Les Z'honnivores » lors d'un colloque de l'Assemblée nationale le 13 novembre 2019 estimait que L 214, association abolitionniste et antispéciste, avait perçu plus d'un million d'euros de la Silicon Vallée en 2018 pour mener des actions contre la production animale en France. Malgré toutes leurs actions calomnieuses ils ont échoué dans leur projet, les pouvoirs publics ont pour l'instant rejeté toutes leurs prérogatives, mais ils avancent un peu et les produits de leurs financeurs arrivent peu à peu sur les rayons de nos supermarchés.

Et nous éleveurs amateurs d'oiseaux nous sommes une cible de compen-

sation, pour ces pseudos écologistes qui ont investi des fonctions importantes dans les rouages de l'État. La ministre de la transition écologique Barbara Pompili, à qui l'on doit la mise en place de l'I-FAP, a gommé des années de négociations et de progression dans la reconnaissance des nouvelles mutations de nos oiseaux avec l'arrêté du 8 octobre 2018. Ce texte reprend dans ses grandes lignes les orientations de l'arrêté du 10 août 2004, mais il renvoie à la liste du 11 août 2006 pour les espèces dites domestiques ne tenant pas compte des améliorations acquises en douze années de rencontre avec les fonctionnaires du ministère. Plus récemment la loi Dombrevat, sous couvert du bien-être animal, vient de porter un coup qui peut s'avérer fatal pour notre passion si elle est appliquée telle quelle. Outre les difficultés pour organiser nos bourses et exposer nos oiseaux, les conditions de cession avec l'instauration d'un délai de réflexion s'avèrent incompatibles avec les pratiques de cession de nos oiseaux dans nos bourses. Si ce texte était appliqué sans dérogation, il nous serait impossible de céder nos oiseaux dans les bourses comme nous le faisons depuis toujours et cela signifierait la disparition pure et simple de nos bourses. Encore plus grave dans ce même texte de loi, un amendement, déposé en catimini par une poignée de députés du groupe Europe Écologie Les Verts, au nombre de huit pour être précis, introduisait

« La Liste Positive ». En clair cette liste, qui n'est toujours pas publiée à ce jour, dicterait les oiseaux que nous serions autorisés à élever ou à détenir. Il faut préciser que le principe de cette liste a été adopté qu'après la consultation d'une seule association, Code Animal, association abolitionniste et antispéciste, pour ceux qui auraient encore des doutes sur le bienfondé de cette loi. En fait, le député Loïc Dombrevat se cache derrière le bien-être animal pour tromper son monde et mener à bien son contrat avec les multinationales qui le subventionnent. Pour cela il s'appuie sur des sondages populistes qui révèlent que 90% des français sont pour le bien-être animal. Qui pourrait être contre ? Certainement pas nous éleveurs d'oiseaux et amoureux d'espèces souvent très fragiles que nous choyons de notre mieux. Pour nous l'ennemi s'est démasqué, il est désormais pointé du doigt, c'est le mouvement écologiste et ses meneurs qui avec ses arguments populistes nous fait condamner par le grand public et la très nette baisse de fréquentation de nos expositions vient confirmer cet état de fait. Je ne sais pas si la campagne électorale que nous vivons fera une place dans ses débats à nos activités d'éleveurs d'animaux de compagnie, mais vous pouvez toujours, comme le suggérait notre fédération, interroger les candidats à la présidence de la république sur cette question.



Canaris rouge mosaique femelle - Éleveur Guy Doumergue
Championnat de France Woincourt 2018 © Guy Doumergue